

fiche documentaire

avril 2000

Rassembler nos forces – Investir dans la réforme de l'éducation de 1999-2000

Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones a donné l'élan à la réforme de l'éducation en 1998. Les ressources consacrées à la réforme visent à améliorer à la fois la qualité de l'enseignement offert dans les écoles des Premières nations et le rendement scolaire des élèves qui les fréquentent. Les consultations tenues en 1998 avec le comité des chefs sur l'éducation de l'Assemblée des Premières Nations ont débouché sur une formule d'affectation de fonds et ont permis de cerner quatre objectifs prioritaires en vertu desquels les initiatives seraient financées. Ces objectifs sont les suivants :

- Perfectionner les capacités de gestion et d'exercice des pouvoirs;
- Améliorer la qualité de l'enseignement en classe;
- Accroître la participation des parents et des collectivités à l'éducation des jeunes;
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes des Premières nations.

En 1998-1999, une somme de 10 millions de dollars a été consacrée à plus de 200 initiatives mises en œuvre par des écoles des Premières nations, des autorités scolaires, des conseils scolaires et des organisations régionales vouées à l'éducation. Cette somme a atteint 26 millions de dollars en 1999-2000 et a permis de financer plus de 320 initiatives. Ces initiatives stratégiques et innovatrices peuvent être regroupées sous huit catégories principales :

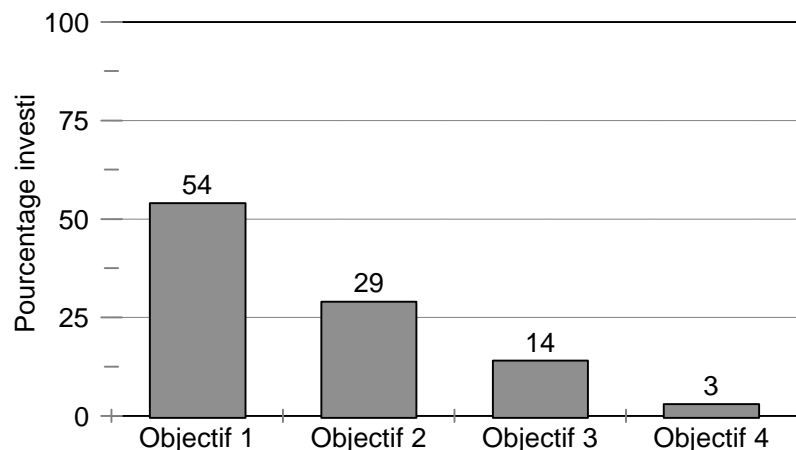
- L'enseignement spécial;
- La culture et la langue;
- La technologie de l'information dans les écoles des Premières nations;

- La participation des parents et des collectivités;
- La formation et le perfectionnement professionnels;
- La persévérance et le rendement scolaires;
- La préparation de carrière et l'insertion professionnelle;
- Le perfectionnement des capacités institutionnelle et d'exercice des pouvoirs.

Un examen minutieux de la façon dont les ressources sont utilisées

nous donne un aperçu des questions les plus critiques au chapitre de l'enseignement élémentaire et secondaire chez les Premières nations. Les écarts observés entre les régions ainsi que la comparaison entre les initiatives gérées par les écoles et celles gérées par les régions ou les districts scolaires nous renseignent sur les prochaines décisions à prendre en ce qui a trait aux politiques et aux programmes.

Investissement par objectif



Objectifs prioritaires :

1. Perfectionner les capacités de gestion et d'exercice des pouvoirs;
2. Améliorer la qualité de l'enseignement en classe;
3. Accroître la participation des parents et des collectivités à l'éducation des jeunes;
4. Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes des Premières nations.

Certaines mesures ont été adoptées pour couvrir plus d'une catégorie, plus d'une question ou plus d'une préoccupation si bien qu'elles peuvent répondre à deux objectifs. De plus, ces résultats constituent les données les plus précises dont nous disposons compte tenu de l'information fournie jusqu'à maintenant par les régions. Dans de rares cas, les données sont incomplètes, c'est-à-dire que le montant consenti à une Première nation dans le cadre de la réforme de l'éducation est indiqué, mais la nature de l'initiative n'est pas précisée; c'est le cas de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.



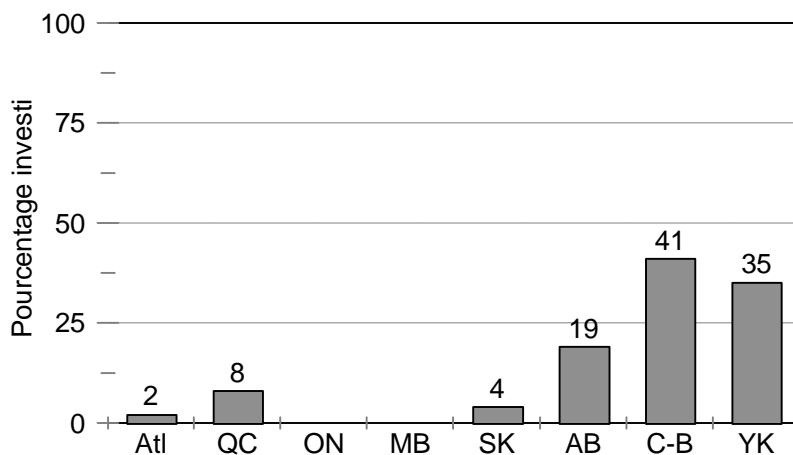
L'enseignement spécial

Vingt-sept initiatives ont été financées dans la catégorie de la prestation de programmes et de services d'enseignement spécial, ce qui englobe l'élargissement de la stratégie pour l'élaboration de programmes et l'évaluation des besoins spéciaux lancée par le First Nation Education Steering Committee (FNESC) et la First Nations Schools Association (FNSA) en Colombie-Britannique. Cette initiative régionale comprend l'adoption de mesures pour améliorer les méthodes d'évaluation, pour élaborer des plans d'apprentissage, pour

une unité de recherche qui élaborera des stratégies en vue de traiter et de prévenir le syndrome d'alcoolisme foetal ainsi que ses effets. On constate qu'environ 2,9 millions de dollars (11 p. 100) du budget national sont consacrés à l'enseignement spécial.

Plusieurs petites initiatives liées à l'enseignement spécial portent sur l'embauchage d'assistants à l'enseignement, l'adoption de programmes de gestion comportementale, la formation des enseignants, la rééducation des dyslexiques et l'aménagement des salles de classe en vue d'accueillir les enfants ayant des besoins particuliers.

L'enseignement spécial



informer les gens sur les mesures de prévention et pour collaborer avec l'University of British Columbia à la mise sur pied de programmes de perfectionnement professionnel et de services d'aide professionnelle destinés aux écoles des Premières nations. Sur le montant consenti au FNESC et à la FNSA pour la réforme de l'éducation, environ 1,6 million de dollars ont servi à financer de telles activités.

Parallèlement, l'enseignement spécial constitue l'une des catégories clés auxquelles le Manitoba First Nation Education Resource Centre prévoit fournir son appui dans plus de 50 écoles des Premières nations. Le plan de travail de ce centre de ressources révèle qu'environ 15 p. 100 de son personnel est formé de conseillers en enseignement spécial, y compris des psychologues, des orthophonistes et des orthopédagogues. En outre, le centre met actuellement sur pied

L'utilisation du budget consacré à l'enseignement spécial varie d'une région à l'autre, allant d'une forte utilisation (41 p. 100) en Colombie-Britannique à une utilisation nulle en Ontario. Les Premières nations au Yukon ont consacré 35 p. 100 du budget qui leur est alloué à trois initiatives liées à l'enseignement spécial, alors que les Premières nations en Alberta et les organisations de cette province ont affecté 19 p. 100 du budget régional à cette catégorie.

Bien que l'enseignement spécial soit considéré comme une catégorie distincte, il revêt néanmoins une grande importance pour les écoles des Premières nations et les écoles provinciales. Il fait partie de la majorité sinon de l'ensemble des catégories, particulièrement la catégorie de la persévérance et du rendement scolaires de même que celle du perfectionnement des capacités institutionnelle et d'exercice des pouvoirs.

La culture et la langue

Les 80 initiatives qui s'inscrivent dans la catégorie de la culture et de la langue portent sur la recherche, la conception et la mise en œuvre de programmes d'enseignement visant à préserver les dialectes des Autochtones, leur histoire et leur culture en les intégrant au programme scolaire et aux méthodes d'enseignement.

Les régions du Québec et de la Saskatchewan ont consacré respectivement 32 p. 100 et 31 p. 100 de leur budget destiné à la réforme de l'éducation à des programmes d'enseignement culturel et linguistique, ce qui leur a permis de mettre en œuvre le plus grand nombre d'initiatives dans cette catégorie, comparativement aux autres régions (19 initiatives au Québec; 23, en Saskatchewan).

À l'échelle nationale, environ 4,4 millions de dollars (17 p. 100) du budget de 1999-2000 servaient à financer les initiatives faisant partie de cette catégorie. Le Manitoba First Nation Education Resource Centre cherche notamment à élaborer un programme d'études adapté à la culture de ses élèves et à améliorer son programme d'enseignement actuel de manière qu'il soit plus pertinent sur le plan culturel. D'ailleurs, une part de son budget total a été utilisée pour financer des programmes d'enseignement culturel et linguistique.

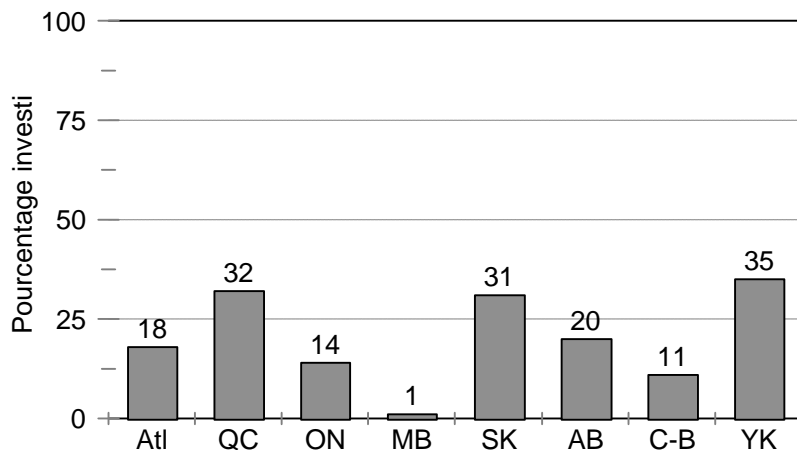
Les élèves de la Première nation de Liard au Yukon se servent des technologies pour préserver et promouvoir le dialecte kaska. Les élèves interviewent les sages des collectivités et enregistrent leurs propos. De plus, ils conçoivent des exercices et des activités pour apprendre la langue.

Plusieurs Premières nations en Saskatchewan, notamment celles de Pelican Lake, de Canoe Lake et de Peter Ballantyne, ont adopté des programmes pour encourager les sages à contribuer ou à participer à des leçons données en classe, à des programmes d'éducation en plein air et à des camps culturels.

La technologie de l'information dans les écoles des Premières nations

En 1999-2000, 30 initiatives ont été lancées pour donner aux écoles des Premières nations l'accès à la technologie de l'information ainsi que pour moderniser et entretenir le

La culture et la langue



matériel technologique. Un peu plus de 1,4 million de dollars (5 p. 100) du budget consacré à la réforme de l'éducation ont été investis dans cette catégorie.

Les écoles des Naskapis au Québec ont créé un système d'information et de données sur les élèves. Les Premières nations de Kanasatake au Québec, de Saddle Lake en Alberta et de Birch Narrows en Saskatchewan se sont servies des fonds dont elles disposaient dans le cadre de la réforme de l'éducation pour moderniser leurs laboratoires informatiques.

La Première nation de Beaver Lake en Saskatchewan s'est dotée d'un système de vidéoconférence afin de pouvoir offrir son programme de cours à distance. Parallèlement, le projet Education: Anytime, Anyplace de la Secwepemc Cultural Education Society fait appel à Internet en vue d'offrir des programmes d'éducation aux Premières nations en Colombie-Britannique. L'Institute of Indigenous Governance de la Colombie-Britannique prévoit étendre l'utilisation innovatrice qu'il fait des technologies en élaborant un programme en collaboration avec les autres institutions autochtones et en augmentant le nombre d'activités liées au perfectionnement professionnel et à la recherche.

Le Commission scolaire crie au Québec et la tribu des Bloods en Alberta ont choisi d'investir dans la formation des enseignants afin d'utiliser plus efficacement la technologie en classe.

La Federation of Saskatchewan Indian Nations et le Manitoba First

Nation Education Resource Centre sont à élaborer des plans stratégiques de formation technologique à l'échelle régionale. Pour sa part, le FNESC en Colombie-Britannique encourage les écoles à se brancher au système provincial de renseignements sur les élèves afin d'améliorer la déclaration des données et les activités de surveillance.

Ce sont les Premières nations en Alberta et au Yukon qui consacrent la plus grande part du budget qui leur est alloué au financement des activités technologiques, à savoir 18 p. 100. Quant au Québec et à la Saskatchewan, ils ont investi approximativement 9 p. 100 de leur budget (environ 300 000 \$ chacun) dans la technologie, permettant ainsi à la région du Québec de mettre sur pied le plus grand nombre d'initiatives, soit 12.

La participation des parents et des collectivités

Bien que la participation des parents et des collectivités ait été considérée dès le début comme un objectif prioritaire pour la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre de la réforme de l'éducation, les ressources qu'on y a consacrées ont été minimes. À l'échelle nationale, un peu plus de 800 000 \$ (3 p. 100) ont été affectés à 22 initiatives, et les régions de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan n'ont réalisé aucun projet dans cette catégorie. En 1998-1999, 4 p. 100 du budget réservé à la réforme de l'éducation a servi à élaborer des stratégies pour augmenter la

participation des parents et des collectivités à l'éducation des jeunes des Premières nations.

La façon dont les catégories ont été déterminées explique le faible montant consacré à la participation des parents et des collectivités. Plusieurs stratégies formulées dans le cadre des programmes d'enseignement culturel et linguistique visaient à intégrer au programme d'études des enseignements traditionnels et le point de vue des sages de la collectivité. Or, ce genre d'initiatives peut également être assimilée à la catégorie de la participation des parents et des collectivités à l'éducation.

Il en va de même pour les initiatives portant sur la persévérance et le rendement scolaires. Dans le cadre d'un grand nombre de stratégies élaborées en vue d'améliorer les taux de persévérance et de rendement scolaires, on considère que le rôle des parents est important, sinon essentiel.

La formation et le perfectionnement professionnels

Les initiatives qui portent sur la formation et le perfectionnement professionnels englobent souvent au moins trois objectifs prioritaires déterminés dans le cadre de la réforme de l'éducation. Plusieurs des 28 initiatives en matière de formation et de perfectionnement professionnels visent à améliorer les méthodes d'enseignement et à utiliser efficacement la technologie de l'information dans la classe (améliorer la qualité de l'enseignement en classe). Certaines autorités scolaires et certains conseils scolaires ont donné des ateliers et des séminaires sur les méthodes efficaces de gestion et de planification de l'enseignement (perfectionner la capacité de gestion). D'autres formules comprenaient la tenue d'ateliers de formation au rôle de parent ainsi que des séances d'initiation à Internet pour les parents et les autres membres de la collectivité (accroître la participation des parents et des collectivités à l'éducation).

Au Québec, des collectivités inuites et des Premières nations ont pris les devants dans cette catégorie, ayant consacré 23 p. 100 de leur budget régional à cette fin. Ils ont affecté près de

800 000 \$ à 14 initiatives dans des collectivités telles que Kahnawake, Opitciwan et Masheuiatsh. Au moins huit écoles des Premières nations affiliées à l'Institut culturel et éducatif montagnais ont contribué ou ont participé à des ateliers de perfectionnement en français, à des conférences pédagogiques et à des séances de formation pour les directeurs de l'enseignement.

Pendant la première moitié de l'année scolaire 1999-2000, les conseillers dans les domaines des langues, des mathématiques et des sciences ainsi que de l'enseignement spécial du Manitoba First Nation Education Resource Centre ont tenu des ateliers à l'intention des enseignants œuvrant dans plus de 40 écoles des Premières nations de la province.

Plusieurs Premières nations en Alberta ont consacré une petite part des fonds consacrés à la réforme de l'éducation à la formation des enseignants au Red Crow Community College.

À l'échelle nationale, 1,7 million de dollars (7 p. 100) ont été affectés à une série d'initiatives en matière de formation et de perfectionnement professionnels.

La persévérance et le rendement scolaires

Les 84 initiatives entreprises dans le but d'améliorer la persévérance et le rendement scolaires représentent plus de 25 p. 100 du budget national total. Un peu plus de 4,6 millions de dollars (18 p. 100) du budget national sont consacrés à diverses stratégies faisant partie de cette catégorie.

Plus des deux tiers du budget versé à la région du Yukon ont été utilisés par les Premières nations afin de créer des programmes ou d'élargir les programmes existants en vue de remédier à un taux d'absentéisme chronique, à un manque d'activités parascolaires, à la violence à l'école ou à d'autres problèmes de comportement.

Compte tenu du remaniement du programme d'enseignement secondaire de l'Ontario en 1999-2000, la région a investi plus de 1,1 million de dollars dans l'achat de nouveau matériel, comme des manuels scolaires et des calculatrices graphiques destinés aux élèves de neuvième année.

D'autres initiatives moins importantes financées en Ontario comprennent l'achat d'équipement de loisirs pour les petites écoles, l'organisation de rassemblements de jeunes pour aborder les questions telles que l'appartenance à un groupe et la violence juvénile (autorité scolaire des Ojibways de Rainy Lake) ainsi qu'une campagne publicitaire pour faire connaître aux jeunes les modèles de comportement chez les Premières nations (Woodland Indian Cultural Education Centre). Au total, la région de l'Ontario a consacré près de 1,5 million de dollars (32 p. 100 du budget qui lui est alloué) à neuf initiatives visant à réduire le taux de décrochage et à améliorer la qualité des loisirs offerts aux jeunes des Premières nations.

Aucune région (exception faite du Manitoba First Nation Education Resource Centre) n'a dépensé moins de 13 p. 100 du budget qui lui est alloué pour améliorer les taux de persévérance et de diplômés.

La préparation de carrière et l'insertion professionnelle

Conformément aux pratiques prescrites par la réforme de l'éducation de 1998-1999, les Premières nations d'un bout à l'autre du pays ont accordé moins d'importance à la préparation de carrière et à l'insertion professionnelle. Dix-huit initiatives ont été financées en 1998-1999, ce qui ne représente que 4 p. 100 de l'ensemble des fonds destinés à la réforme de l'éducation. En 1999-2000, un peu plus de 840 000 \$ ont été consacrés à 16 stratégies liées à la préparation

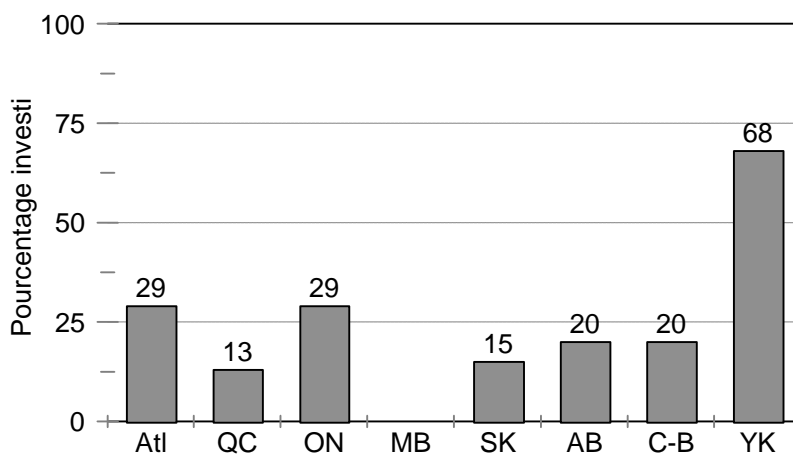
de carrière et à l'insertion professionnelle au pays, soit seulement 3 p. 100 des ressources disponibles pour la réforme de l'éducation.

La région de l'Ontario a lancé cinq initiatives liées à la préparation de carrière et à l'insertion professionnelle et a dépensé 335 500 \$, atteignant ainsi le premier rang dans cette catégorie puisqu'elle y a consacré 7 p. 100 de son budget. Depuis 1998-1999, les fonds réservés à la réforme de l'éducation ont été utilisés pour financer un projet novateur pour prévenir le décrochage scolaire. Ce projet sollicite la participation du club de baseball des Blue Jays de Toronto, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Tembec Inc. et l'Union of Ontario Indians. Parmi les activités financées, mentionnons une journée annuelle des Premières nations au SkyDome, des retraites et des camps de leadership pour les jeunes, la production de livrets et de vidéos « How To Succeed » et un site Web qui porte sur l'avenir professionnel des jeunes.

La demande croissante de programmes d'alternance études-travail dans les écoles des Premières nations en Ontario a incité la région à ajouter aux fonds disponibles dans le cadre de la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations la somme de 175 000 \$ prélevée sur le budget de la réforme de l'éducation.

Les collectivités inuites et des Premières nations reçoivent une somme annuelle de 24 millions de dollars pour financer les programmes découlant de cette

Persévérance et rendement scolaires



stratégie, à savoir le Programme d’alternance études-travail pour les écoles des Premières nations, le Programme de camps en sciences et en technologie pour les Premières nations et les Inuits, le Programme carrière-été pour les jeunes Inuits et des Premières nations ainsi que le Programme d’entrepreneuriat pour les jeunes Inuits et des Premières nations.

Le perfectionnement des capacités institutionnelle et d’exercice des pouvoirs

Près de la moitié des ressources consacrées à la réforme de l’éducation au cours des deux dernières années ont servi à financer des activités visant à permettre aux Premières nations de perfectionner leurs capacités institutionnelle et d’exercice des pouvoirs en matière d’éducation. Il peut s’agir de réunions des directeurs de l’enseignement des Premières nations pour aborder des préoccupations communes, de séances de planification stratégique à l’échelle régionale, de l’évaluation de plusieurs écoles, de l’élaboration de programmes et de services, de la recherche en matière d’éducation ou de pourparlers avec les ministères provinciaux de l’éducation et des

conseils scolaires et même les ministères de l’éducation provinciaux et territoriaux.

Le Mi’kmaq Kina’matnewey en Nouvelle-Écosse, l’Institut culturel et éducatif montagnais, le Conseil en éducation des Premières nations au Québec, le Grand Conseil du Traité no 3 dans le nord de l’Ontario, les huit conseils tribaux et la Federation of Saskatchewan Indian Nations ainsi que d’autres organisations sont de plus en plus perçus par les Premières nations comme un moyen efficace d’offrir un plus large éventail de services éducatifs et de soutien didactique qui ne seraient pas offerts normalement dans les petites collectivités souvent éloignées, où les Premières nations administrent elles-mêmes les écoles.

Les ressources provenant du budget de la réforme de l’éducation ont élargi le rôle administratif de plusieurs de ces organisations. En 1998–1999, des Premières nations au Manitoba ont utilisé des fonds consacrés à la réforme de l’éducation pour mener une évaluation de l’éducation des Premières nations à l’échelle provinciale. Pour pallier les lacunes relevées dans plus de 50 écoles administrées par les bandes au Manitoba, le rapport proposait la

services aux écoles des Premières nations, notamment la mise en œuvre d’un nouveau programme d’études, le perfectionnement professionnel, des services d’enseignement spécial et des services documentaires. Ainsi, les élèves des Premières nations peuvent bénéficier de programmes et de services d’éducation de qualité.

En 1999–2000, plus de 9 millions de dollars issus du budget total de la réforme de l’éducation (35 p. 100) ont servi à financer ces importantes mesures de perfectionnement des capacités.

~ ~ ~

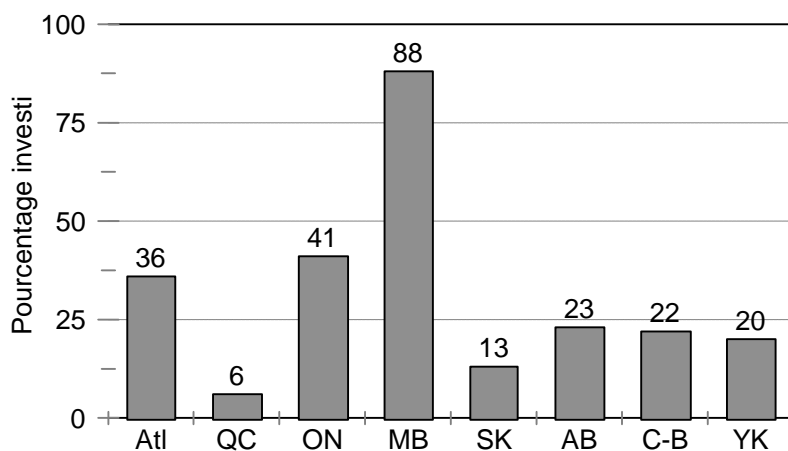
Les services gérés par les écoles et par les régions

On peut également établir une comparaison entre les diverses initiatives en fonction de la classification suivante :

Les services administrés par les écoles (aussi appelés services de premier niveau). Il s’agit de programmes et de services qui font partie des activités quotidiennes d’une école, y compris les services d’enseignement (enseignants et adjoints à l’enseignement), le soutien administratif, l’achat et l’entretien de matériel technologique, les services liés à l’enseignement spécial, l’adaptation du programme d’études (par exemple, la mise sur pied de programmes d’enseignement des langues autochtones et de sensibilisation à la culture) et les programmes de déjeuner et dîner.

Les services administrés par le conseil scolaire (aussi appelés services de deuxième niveau). Il s’agit de services offerts à des groupes d’écoles et qui comprennent l’adaptation des programmes, la conception de programme d’études, le soutien technologique et l’aide à l’enseignement spécial (par exemple, spécialistes en la matière, praticiens, psychologues, techniciens de réseaux), la recherche, l’évaluation des écoles, les transports ainsi que les services documentaires et administratifs. Ces services sont administrés par des organisations régionales (conseils ou districts scolaires) ou provinciales, comme la Commission scolaire crie et le Commission scolaire Kativik au Québec, le Manitoba First Nation

Le perfectionnement des capacités



districts scolaires.

Des organisations régionales des Premières nations voient le jour ou prennent de l’expansion en vue de répondre aux besoins de plusieurs collectivités et de plusieurs écoles; ces organisations assument bon nombre des fonctions qu’exerçaient les districts et les

création du Manitoba First Nation Education Resource Centre. Au début de l’année 1999, les chefs au Manitoba ont utilisé la majorité des fonds versés à la région dans le cadre de la réforme de l’éducation pour créer le centre. Bien que ce dernier n’ait pas encore recruté tout son personnel, il a déjà commencé à offrir une gamme de

Education Resource Centre et le FNESC.

En 1998–1999, environ 60 p. 100 d'une somme de 10 millions de dollars ont été gérés par la région. Quoique les données ne soient pas toutes compilées pour l'année 1999–2000, ce pourcentage a déjà presque atteint 70 p. 100.

La promotion des partenariats, des liens et de l'intégration

La réforme de l'éducation contribue également à établir une certaine collaboration avec d'autres organisations, d'autres institutions et d'autres programmes.

Les Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse et le Tribal Chiefs Ventures en Alberta se sont joints au ministère de l'Éducation de leur province respective pour concevoir un programme d'enseignement des langues autochtones et de sensibilisation à la culture pour les écoles des Premières nations et les écoles provinciales. La Federation of Saskatchewan Indian Nations envisage de conclure des ententes semblables.

Diverses mesures adoptées par la région du Yukon ont eu pour conséquence de favoriser le dialogue entre les pédagogues et les chefs des Premières nations et le ministère de l'Éducation en vue de pallier les faibles taux de persévérance et de rendement scolaires.

La Première nation namgis en Colombie-Britannique a réuni les ressources consacrées à la réforme de l'éducation et à la réforme de la sécurité du revenu afin d'offrir des programmes de formation de base pour les adultes et des programmes

de préparation de carrière. La Première nation de Coldwater en Colombie-Britannique a collaboré avec les responsables du programme Bon départ en vue de concevoir un programme d'enseignement linguistique qui convient au milieu préscolaire. Une autre école de Première nation en Alberta partage le coût des ressources humaines avec les responsables du programme communautaire Bon départ.

Les Premières nations en Ontario négocient des protocoles avec les districts scolaires locaux qui leur permettront d'exercer plus de pouvoirs sur le programme d'enseignement élémentaire et secondaire.

Amorçant sa quatrième année d'existence, le projet de prévention contre le décrochage, auquel collaborent les Blue Jays de Toronto, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Tembec Inc. et d'autres partenaires, continue d'être financé en partie par le budget consacré à la réforme de l'éducation.

Pour sa part, la Première nation de Pink Creek au Manitoba a combiné ses ressources avec celles de la division scolaire avoisinante afin de proposer un programme de perfectionnement professionnel aux enseignants appelés à offrir de nouveaux programmes de cours.

~ ~ ~

Avec un budget trois fois plus généreux en 1999–2000 et plus de temps pour mener des consultations et pour planifier, les Premières nations, les organisations vouées à l'éducation et les régions ont apporté des

changements majeurs à leur façon d'utiliser les ressources mises à leur disposition. Autrefois, les fonds étaient affectés à de petites initiatives temporaires et indépendantes (visant une école en particulier); maintenant, les ressources servent à financer des initiatives stratégiques à long terme conçues pour profiter tant aux écoles des Premières nations qu'aux élèves fréquentant des écoles provinciales.

Les pédagogues, les administrateurs et les chefs des Premières nations favorisent davantage les méthodes collectives de prestation des services d'éducation, dont le but est de fournir un plus vaste éventail de services de soutien didactique et d'éducation spécialisée à des écoles qui, jusqu'à maintenant, fonctionnaient de manière relativement isolée.

Les ressources consacrées au perfectionnement de la capacité institutionnelle dans les écoles des Premières nations et dans les districts scolaires ont également demandé des efforts supplémentaires pour établir un dialogue avec les ministères provinciaux de l'éducation ainsi que les conseils et les districts scolaires.

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 2000
<http://www.ainc.gc.ca>

QS-6119-031-FF-A1

© Ministre des Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada